

qui portait des bagues
dernier jour ou on le
di dernier se decida
long mutisme. A bavard
un autre consommateur
anger des souvenirs de

mandant de la gendarmerie de Colombey d'une congestion cérébrale.

l'escadron Robert Lom-
de cinquante-trois ans.
tu commandement du
gendarmerie mobile sta-
Colombey-les-Deux-
st mort au cours de la
udi à vendredi, à l'hôpi-
aumont, des suites d'une
cérébrale dont il avait
le soir même de l'atten-
le général de Gaulle
le soir, dès que la fu-
Clamart fut connue, des
s avaient été prises pour
le dispositif de sécurité
illage et autour du do-
la Boisserie. Avec le
adron Bergeret, comman-
la gendarmerie de la
rne, le chef d'escadron
prenait les mesures né-
quand il s'affaissa sou-
pé d'une congestion cé-

Commissaire Poiblane victime d'un accident de la route

Commissaire Poiblane, qui
u, commissaire Bouvier,
quête sur l'attentat, de
été victime, vendredi
18, à 20, d'un grave
e la route, sur la na-
à la sortie de Mormant
Commissaire, qui revenait de
où il avait entendu les
qui accompagnaient le
Gaulle, lors de la fu-
avenue de la Libération,
rolant. La route était
une pluie fine gênait
5. Dans un virage la
épa et entra, en colli-
n autre véhicule venant
erse et conduit par M.
demeurant à Grand-
la Seine-et-Marne. Le
folent. La voiture du
Poiblane fit un tête-
Commissaire n'a été té-
blessé mais ses jours ne
d'anger. Il a été hos-
pital.
l'alture de M. Di Munzo,
cinq blessés sérieux.

JEAN-RENÉ SOUËTRE

un soldat d'aventure

« Monsieur l'avocat général a
plaidé comme si cette bande
était la bande à Bonnot », avait
ironisé M. Trérier-Vignancour au
cours du procès du capitaine
Souëtre devant le tribunal mili-
taire spécial en décembre 1961.
St, comme semblent le penser
les enquêteurs, le créateur du
premier « maquis Algérie fran-
caise » fut l'organisateur du
recent attentat « molossé »
contre le général de Gaulle,
cette évocation du premier gang
anarchiste en automobile prend
retrospectivement une certaine
saveur.

Jean-René Souëtre est un

Girondin de trente-deux ans,
Mince, le visage taillé à coups
de serpe, séduisant, il acquiert
en Algérie de brillants états
de service comme réserviste et
il passe dans l'armée active où
il sert dans les commandos de
l'air. Ses chefs, s'ils apprécient
ses dons de combattant, sont
peu d'une certaine méfiance
à l'égard de l'homme lui-même.
L'un d'eux le qualifie d'aventu-
rier et d'opportuniste, forte-
ment imprégné de politique ex-
trémiste; un autre le pré-
sente dans ses notes comme
« un admirateur du système to-
talitaire ».

Dans le maquis algérien

Très tôt aux meilleurs acti-
vistes, Souëtre est en permis-
sion à Alger lors des émeutes
européennes et des manifesta-
tions musulmanes de décembre
1960. Son rôle à cette époque
n'a pas été éclairci. Il est en-
tout cas muté à la direction
d'un foyer militaire près de
Nîmes. Il ne part pas, et au
début de février 1961 prend le
« maquis » avec trois de ses
sous-officiers. Le 3, il diffuse
des tracts pour annoncer et
expliquer son geste. Il est re-
joint par quelques jeunes gens
mal préparés à la lutte clan-
destine. Le 22 février, deux
gendarmes en tournée près de
Relizane entrent dans une

ferme abandonnée et y sont
reçus par ceux qu'ils pensent
être les membres d'un com-
mando militaire. Ils signalent
cependant sa présence. Les
autorités de Mostaganem, qui
connaissent la présence de
Souëtre dans la région, en-
voient aussitôt des gendarmes,
des policiers et des officiers
parachutistes cerner la ferme.
Les parachutistes parlementent
avec Souëtre, qui se rend en
compagnie de ses trois sergents
et de cinq civils dont M. de
Brousse de Montpeyrour, maire
de Saint-Benoît-du-Sault, qui
plus tard s'évadera de l'Hôtel-
Bleu avant son procès.

Un séminaire nazi

Souëtre, lorsqu'il comparaitra
avec ses complices, bénéficiera
de la lassitude provoquée par
les nombreux procès qui suiv-
ront le « putsch » d'avril, dont
il avait été en quelque sorte le
précurseur. Il sera condamné à
trois ans de prison avec sursis.
Au sortir de la salle d'audience,
il sera interné administrative-
ment au camp de Saint-Laure-
nce-Ardoise, dans le Gard. La
détention y est peu sévère, et le
camp est devenu un séminaire,
non seulement de l'extrême,
mais du néo-nazisme. Souëtre s'y
marie en grande pompe avec
Mlle Mercatou d'Armette. M.
Dizès, interné et organisateur de
la cérémonie, fait part de cet
événement à toute la presse et
signale que le général Clément,

adjoind au commandant de la
9^e région militaire, en civil,
était témoin du mariage. Le gé-
néral est mis en disponibilité...
Un mois après, en février
1962, Souëtre s'évade, en com-
pagnie du capitaine Mura et
de seize autres activistes, dont
dix seront repris. Il a profité,
selon toutes apparences, de
l'exercice Ducéphale, fort op-
portunément organisé dans le
Gard par l'Ecole militaire de
Saint-Cyr: les saint-cyriens en
civil doivent en effet se dépla-
cer clandestinement pour se
livrer à des sabotages fictifs, et
la gendarmerie ne peut les re-
tenir...
Depuis cette évaston on
n'avait plus guère entendu par-
ler de Souëtre.

Le monde
May 24, 1962 p3